

# Non à une caisse maladie étatique! Evitons le piège du système français



Luc Schenker

Initiative «Pour une caisse publique d'assurance maladie» pose une nouvelle fois la question de l'établissement de l'assurance maladie. Une initiative semblable, mais qui poursuivait en plus l'objectif de financer l'assurance maladie en fonction des revenus, a été refusée en votation il y a quatre ans. Cette nouvelle mouture, prétendent ses auteurs, n'a pas pour ambition directe de résorber tel ou tel problème de notre système de santé. Les initiateurs estiment qu'une «institution nationale unique de droit public, dirigée par des représentants de la Confédération, des cantons, des assurés et des fournisseurs de prestations» permettrait de «corriger les dérives du système actuel et d'améliorer la couverture médicale par le biais d'une transparence totale sur les coûts comme sur les primes...».

## Les organisations médicales et certains cantons ont bloqué des réformes pour des raisons corporatistes

C'est sur la question des primes que la partie se jouera dans l'opinion publique. Ce qui irrite les Suisses, c'est la croissance des cotisations d'assurance maladie chaque année et la diminution du revenu disponible des ménages qui en résulte. Pour une partie de la classe moyenne, en particulier les couples à revenu modeste avec enfants, le poids excessif de ces cotisations sur les revenus du ménage est un problème réel. La question est la suivante: à quoi l'augmentation constante des primes est-elle

due? A l'incurie des assureurs? A leurs frais supplémentaires? A leur budget politicière? A l'incapacité des politiques de donner naissance à une IAMal efficace? Ou simplement à l'augmentation irrésistible des coûts de la santé? Irrésistible car, personnellement, en Suisse, ne veut renoncer aux progrès scientifiques et techniques qui ont permis une augmentation importante de la durée de vie en bonne santé. Personne ne voudrait renoncer à un traitement contre le cancer très onéreux mais efficace. De plus, le domaine des soins ne peut, de par sa nature, connaître d'améliorations significatives de la productivité comme d'autres branches de l'économie. En revanche, cette croissance inéluctable des coûts de la santé pourrait certainement être mieux maîtrisée. C'est l'objectif des efforts en cours de mise en œuvre de la IAMal.

Les problèmes à l'origine de la nouvelle initiative – le manque de transparence des caisses, leurs frais administratifs et la sélection des risques – sont réels, mais ils peuvent être résolus dans le cadre du système actuel. Le projet de loi fédérale sur la surveillance de l'assurance maladie, mis en consultation début février 2011, porte précisément sur la question des réserves, la gouvernance d'entreprise et la transparence. De même, l'affinement de la compensation des risques prévue dans le cadre du projet de soins gérés a pour objectif de contrecarrer la sélection des risques. Les assureurs ont-ils fait obstacle, ces dernières années, à des mesures permettant mieux maîtriser les coûts? Pas à ma connaissance. En revanche, les milieux uns derrière l'initiative, les organisations médicales et certains cantons, ont bloqué des réformes proposées par le Conseil fédéral, parfois non sans raison, mais souvent pour la défense d'intérêts corporatistes ou pour des motifs électoraux égoïstes des intérêts de la population.

Le poids excessif des dépenses de santé sur une partie des ménages a bien pour origine principale le niveau élevé des soins en Suisse.

Ce poids ne peut être allégé que par le biais de la solidarité, c'est-à-dire en augmentant la part de financement fiscalisée et en diminuant en conséquence la part de financement par tête. Les Pays-Bas ont adopté le même système de cotisation par tête que la Suisse. En revanche, 50% des dépenses de l'assurance maladie sont financées par l'impôt, contre environ 20% en Suisse. Ce financement public est versé aux assurés en fonction des risques liés à leur portefeuille d'assurés et non, comme en Suisse, aux fournisseurs de soins. Dans notre pays, il existe une marge importante sur les impôts indirects qui permet

## 93% des Français ont une assurance complémentaire pour payer les dépassements d'honoraires médicaux

trait d'abaïsser les cotisations par tête et de mieux répartir l'effort, sans augmenter les impôts directs, déjà élevés en comparaison internationale. Cela permettrait à la grande majorité de la population de s'acquitter de ses cotisations sans difficulté, seules les personnes à revenu modeste continuant à recevoir une aide personnalisée de l'Etat.

En comparaison internationale, la Suisse a l'un des meilleurs systèmes de santé et de couverture sociale. Le modèle préconisé par l'initiative est, dans les grandes lignes, celui que connaît la France. La comparaison est vite faite. Les Français dépensent autant que nous en terme de pourcentage de la richesse nationale alloué à la santé; leur système est constamment en déficit; 93% de la population a souscrit une assurance complémentaire pour payer les dépassements d'honoraires médicaux et la participation de 30% sur les médicaments; les plus défavorisés n'ont plus accès aux spécia-

listes des villes; les lits hospitaliers sont en surnombre et mal utilisés parce que leur implantation répond à des impératifs d'emplois locaux et non prioritairement à des besoins sanitaires; les coûts administratifs sont plus élevés qu'en Suisse. La France essaie, jusqu'à présent sans succès, de se sortir de ce système qui a dilué les responsabilités entre partenaires sociaux, pouvoirs locaux et Etat. Et on voudrait nous refiler cette recette euclée!

Les promoteurs de l'initiative stigmatisent la concurrence. Mais la concurrence entre caisses maladie ne peut pas déployer ses effets bénéfiques dans un secteur des soins qui continue de fonctionner comme un cartel. Le marché de l'assurance maladie et celui des soins sont interdépendants et doivent être organisés de façon cohérente l'un par rapport à l'autre.

Cette initiative va ainsi à l'encontre des réformes en cours de la IAMal qui ont pour objectif d'élever la qualité et de mieux maîtriser la croissance des coûts en installant une dose de concurrence au travers du nouveau système de planification et de financement hospitalier et de l'introduction du système de soins gérés. Avec cette initiative, c'est des parts entières de la IAMal qui devraient être revus pour mettre le système de soins au diapason de la caisse pratique. La portée de ce texte va donc très au-delà de la suppression des assureurs maladie. Elle aurait un impact sur toute l'organisation du système de santé. Elle aurait comme conséquence de mettre en place un système de santé étatisé dans lequel la marge de liberté des fournisseurs de soins et des assurés serait fortement limitée.

Economiste de la santé, ancien directeur des finances du Centre hospitalier universitaire vaudois, et désormais consultant

## Vous et nous

### Vous écrivez

## Julian Assange et le féminisme nordique

Michèle Laird, Pully (VD)

Volontairement ou pas, Guillaume Chénévier, dans sa tribune du 23.03.2011, fait un odieux amalgame lorsqu'il écrit que «Julian Assange devrait avoir des craintes: le féminisme nordique, une fois de plus, pourrait ne pas jouer en sa faveur» si ce dernier se trouvait en lice avec des femmes pour le Prix Nobel de la paix. Suggérer que le féminisme serait inspiré par un sentiment de revanche («une fois de plus») est d'un simplisme dénotant de la part d'un ancien directeur général de la TSR et de la Fondation médias et société. De tels sous-entendus propagés par une voie médiatique interférent avec la volonté d'un féminisme actuel et constructif qui n'est érigé pas contre le mâle, mais qui, au contraire, fait valoir la complémentarité entre la femme et l'homme, y compris sur le plan professionnel. Le viol n'a rien à voir avec le féminisme. Du reste, les relations sexuelles non désirées sous contrainte ne sont de loin pas réservées aux femmes. Coïncidence ou réactivité, trois jours plus tard paraissait dans vos colonnes un tour d'horizon de la question élaboré avec intelligence et circonspection par Rinny Gremaud avec le concours d'éminentes spécialistes (11 du 26.03.2011). Tout tient à la définition de la contrainte. Assange pourrait, lui, être victime d'une machination politique sous couvert de féminisme nordique, mais là n'est pas la question. M. Chénévier discrédite son interrogation légitime quant à l'opportunité de nommer Internet Prix Nobel de la paix au travers de son aptitude de la transparence lorsqu'il introduit ces considérations sexuelles.

Le féminisme n'est pas une histoire de gagnants et de perdants, car la recherche de l'égalité génère de la richesse pour tout le monde. Cela, des dirigeants avertis l'ont heureusement compris.

## Révolution géothermique

François Bonnet, La Chaux-de-Fonds (NE)

Excellente nouvelle que celle qui annonce un grand projet de géothermie profonde à Genève. D'abord, parce qu'après l'échec de Bâle, il eût été extrêmement regrettable qu'on abandonne en Suisse la filière peut-être la plus prometteuse de production locale d'énergie renouvelable. Ensuite, parce qu'il faut espérer que ce projet extraordinaire amènera à réviser les Services industriels de Genève en quant à leurs velléités, aussi discutables que discutées, de parcs éoliens sur les crêtes du Jura. En effet, contrairement aux absurdes projets éoliens, les grands projets de géothermie profonde présentent tous les avantages: énergie inépuisable à vues humaines, aucun rejet de CO<sub>2</sub>, impact négligeable en surface, et production d'importants quantités d'énergie de ruhan. Ce dernier aspect en fait la seule forme de production d'énergie renouvelable équivalente, aussi bien en termes de quantité d'énergie fournie que de type d'énergie (non intermittente), aux grandes centrales thermiques actuelles (nucléaire, gaz, charbon). Ainsi, outre les économies d'énergie se dessinent lentement les voies d'un salut énergétique suisse intelligent, sélectif et respectueux de nos derniers espaces relativement non construits: hydraulique, géothermie de diverses profondeurs, solaire, biomasse, en admettant quelques décennies transitoires de gaz... et de nucléaire mourant si possible de sa belle mort. Notons que la Suisse a tout à gagner à concentrer son effort sur le solaire et la géothermie car elle dispose dans ces domaines de compétences au plus haut niveau mondial tant dans la recherche que dans les applications industrielles (CEM-EPI, Hexcell, Oerlikon, hydrogéologie à l'Université de Neuchâtel...). Et souhaisons pour conclure que le projet géothermique genevois atteigne sa réalisation moins longtemps que celui de la traversée de la Radet!

## Un autre choix de vie

Duys Alain, Genève

A propos de l'article du 17 mars «La case radio-TV sera obligatoire pour tous», je constate que depuis un certain temps on nous habitue à l'idée d'une nouvelle redevance rendue obligatoire. Nous a-t-on jamais posé la question de savoir si les programmes éducatifs de la télévision suisse ou autres nous sont indispensables? Envisagez plutôt une prime de 1000 francs pour qui se passe de ces appareils-gadgets qui contribuent à la dégradation de notre environnement. Que l'on laisse aux citoyens le droit à la simplicité volontaire et que l'on cesse de nous garder en otage avec de multiples taxes et abonnements fumeux. Car même en admettant qu'une grande quantité de gens utilisent ces biens de consommation, rien ne justifie d'étendre cette taxe à celles et à ceux qui ont fait des choix différents et qui n'en veulent pas.

Vos lettres, de 1500 à 2000 signes au maximum, sont les bienvenues par courriel (lecteurs@letemps.ch), par fax (02 888 59 67) ou par poste (Le Temps, courrier des lecteurs, 2570, 12 11 Genève 2). Nous nous réservons le droit de les sélectionner ou de les réduire. Vous pouvez aussi exprimer votre point de vue au café électronique du Temps, à l'adresse internet: letemps.ch/contact

# Pourquoi l'Etat emploie-t-il des étrangers à l'aide sociale?

### Who needs migrant workers?

Labour shortages, immigration, and public policy  
Martin Ruhs and Bridget Anderson (ed.)  
Oxford University Press, 335 p.



L'immigration est-elle la meilleure réponse à la pénurie de travailleurs dans certaines branches du marché de l'emploi? La question est d'actualité dans tous les pays dotés d'économies fortes, y compris la Suisse, où les politiques d'admission sélectionnent les migrants sur la base des besoins du marché de l'emploi.

Who needs migrant workers? est un ouvrage collectif qui fait des liens de manière systématique entre la difficulté de recrutement de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activités et les politiques d'admission sélectives des travailleurs étrangers.

Qu'on le veuille ou non, la migration est un sujet teinté d'emo-

tion et qui intéresse énormément les électeurs et l'opinion publique. On ne peut dès lors qu'apprécier la lecture de cette analyse solide du point de vue théorique et empirique, nécessaire pour conduire une discussion réfléchie en matière de politiques migratoires.

Le message est le suivant: dans les secteurs où l'offre de main-d'œuvre est inférieure à la demande, les employeurs peuvent réagir de différentes manières. Le recrutement de main-d'œuvre étrangère n'est qu'une solution parmi d'autres. Les solutions alternatives vont de l'augmentation de l'attractivité des postes visés de la main-d'œuvre nationale au remplacement pur et simple de postes grâce aux possibilités de la technologie. La stratégie préférée dans chaque secteur dépendra donc des préférences des employeurs. Et lorsque les employeurs choisissent de recruter des travailleurs étrangers, on doit le comprendre principalement comme le résultat d'effets de système qui agissent sur le recrutement et qui varient selon le secteur d'activité.

La première partie du livre, thématique, met en laet sur ces effets de système. Comment fonctionnent-ils? La demande et l'offre de

main-d'œuvre dans des secteurs spécifiques sont générées par des institutions internes et externes au marché du travail, comme l'Etat ou la composition socio-démographique de la population. C'est l'interaction de ces dernières qui produit des effets de système tout en reproduisant le contexte dans lequel certains types de travailleurs sont demandés, et associés à certains types de travail.

### Le cas de l'aide sociale

Cette dynamique est illustrée par le recrutement endémique de travailleurs immigrés dans le secteur des services d'aide sociale. Il s'agit du type même de emploi peu rémunéré demandant constamment des travailleurs étrangers.

Puisque l'employeur est l'Etat, les solutions alternatives évoquées plus haut sont fortement limitées d'une part, une augmentation des salaires serait contrainte par un budget généralement limité; en même temps, une réduction du personnel irait contre les règles précises qui fixent le personnel minimal; réduire la population ayant droit au service d'aide sociale signifierait augmenter la demande de main-d'œuvre dans le secteur de la santé; demander aux employeurs de se tourner vers les

femmes inactives pour remplir les postes augmenterait la demande de service de garde pour les enfants, et donc de main-d'œuvre peu rémunérée dans un autre secteur. Ainsi expliquée-on que la solution préférée dans ce secteur reste le plus souvent de recourir aux travailleurs étrangers.

La partie empirique du livre traite de la situation des travailleurs immigrés qui sont employés dans un ensemble de secteurs économiques présentant des déficits internes d'offre de main-d'œuvre: santé, aide sociale, accueil, alimentation, construction et finances. La cohérence entre les chapitres est assurée par un regard croisé portant à la fois sur le migrant, le travailleur, l'employeur et le contexte de politiques de travail et de migration.

Bien que l'ouvrage traite du cas empirique du Royaume-Uni, sa réflexion sur les liens entre migrations et marché de l'emploi est facilement exportable à d'autres contextes régionaux ou nationaux. Vu la vivacité du débat actuel sur la main-d'œuvre spécialisée extra-européenne, la lecture de cet ouvrage est recommandée, afin que tous les projets de réorganisation des marchés de l'emploi ne nous surprennent pas de l'autre côté de nos bases idéologiques.

Laura Bernardi, Université de Lausanne